CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION CERTIGNA SIGN PLATEFORME DE SIGNATURE ELECTRONIQUE DE DOCUMENTS

1. MENTIONS LEGALES

Site édité par : Innovation&Trust France

SAS au capital de -RCS Nanterre -

Siège social : Immeuble ILEO - 27/33 quai Alphonse Le Gallo, 92100 Boulogne Billancourt

N° TVA Intracommunautaire: F-

Président: TESSI SA (071 501 571 RCS Grenoble), représentée par M. Olivier JOLLAND

Contact : Adresse mail Tél. : Numéro à ajouter

Directeur de la publication : Emmanuelle ERTEL

<u>Hébergement</u>: ToDoEnCloud

Contact : pour toute information complémentaire vous pouvez contacter

adressedecontacteadéfinir@tessi.fr

2. **DEFINITIONS**

Cachet Électronique ou Scellement Électronique: données sous forme électronique qui sont jointes ou associées logiquement à d'autres données sous forme électroniques (Documents) par l'autorité de certification ayant délivré le certificat cachet pour garantir l'origine et l'intégrité de ces dernières. Dans le cadre du présent Contrat, ce Cachet Électronique peut être au nom de l'Emetteur ou du Destinataire et garantit l'identité de ces dernièrs.

Cachet Électronique Qualifié: Cachet Électronique créé à l'aide d'un dispositif de création de cachet électronique qualifié (répondant aux exigences de l'annexe II du Règlement elDAS) qui repose sur un Certificat qualifié de cachet électronique.

Au regard de la règlementation française et européenne, l'apposition d'un Cachet Électronique Qualifié confère valeur probatoire aux données sur lesquelles il est appliqué.

Certificat : désigne la technologie qui permet de faire le lien entre les données uniques d'identification contenues dans une Signature Electronique ou dans un Cachet Electronique, et l'identité de la personne qui le présente (personne physique pour les Signatures Electroniques, et personne morale pour les Cachets Electroniques).

La fiabilité de ce lien est garantie par la présence, dans ledit Certificat de Signature de la Signature Electronique de l'autorité de certification qui l'a émis.

On parle de Certificat qualifié lorsqu'il est délivré par un prestataire de services de confiance qualifié et qu'il satisfait aux exigences fixées à l'annexe III du Règlement elDAS.

Contenu : ensemble des Documents et des données, et plus généralement des informations transitant sur la Plateforme, et notamment, sans que cette liste soit limitative, le contenu personnalisé, dont les données d'inscription et le contenu rédactionnel. L'Emetteur et/ou l'Utilisateur sont les propriétaires du Contenu qu'ils transmettent respectivement sur la Plateforme.

Convention de Preuve: accord des Parties sur les conditions dans lesquelles ces dernières reconnaissent aux documents signés électroniquement, conformément aux dispositions des présentes CGU, la qualité de document original et les admettant en qualité de preuve au même titre qu'un écrit sur support papier, et figurant à l'article « Convention de preuve » des présentes CGU.

Destinataire ou Utilisateur: personne physique à laquelle un Emetteur adresse pour elle-même ou en tant que représentant d'une personne morale Destinataire un ou plusieurs Documents sous forme électronique pour signature, par l'intermédiaire de la Plateforme et autorisé à utiliser gratuitement ladite Plateforme du fait de la licence.

Le Destinataire devient Utilisateur dès la saisie de son identifiant et son mot de passe provisoire (envoyé conformément aux stipulations de l'article 5 des présentes CGU) pour la première connexion ou de son mot de Passe personnel pour les connexions suivantes.

Documents : désigne la partie du Contenu, transmise par l'Emetteur et dûment renseignée par l'Utilisateur qui est destinée à être traités par la Plateforme au nom et pour le compte de l'Emetteur afin d'être signée électroniquement par l'Utilisateur.

Données à Caractère Personnel ou Données Personnelles: toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, c'est-à-dire qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

Intervenants: INNOVATION&TRUST, en tant qu'éditeur (ci-après désigné « l'Editeur ») tel que défini à l'article « Mentions légales » des présentes CGU et/ou tout revendeur de la Plateforme et/ou tout sous-traitant intervenant techniquement pour le bon fonctionnement de la Plateforme.

Emetteur: désigne le Client de l'Editeur, propose aux Utilisateurs de signer, des Documents en leur nom propre et/ou celui de la personne morale dont ils sont le représentant légal et de déposer, le cas échéant, les pièces justificatives afférentes.

L'Emetteur est toujours à l'origine des documents à signer électroniquement et transitant par la Plateforme. Il est authentifié en tant que tel à travers l'apposition d'un cachet serveur, et ayant pour motif « authentification de l'Émetteur ».

Enveloppe de Preuves: ensemble de documents et de métadonnées électroniques récapitulant l'ensemble des étapes cycle de vie d'un Document signé via la Plateforme. Elle contient, notamment, les preuves d'envoi et de réception ainsi que les traces d'évènement, les jetons d'horodatage de ces évènements, le hash du Document concerné... Cette Enveloppe de Preuve est scellée par Cachet Electronique en fin de processus et est archivée avec le Document lié dans les conditions indiquées aux présentes CGU. Cette Enveloppe de Preuves est constituée pour l'Emetteur uniquement. Si l'Utilisateur souhaite y avoir accès, il doit formuler une demande auprès de l'Emetteur.

Espace Personnel: partition informatique personnelle et confidentielle de la Solution dédiée à un Utilisateur spécifique et accessible uniquement à celui-ci par le biais de ses identifiant et mot de passe confidentiels.

Moyen de Signature : élément matériel ou immatériel contenant des données d'identification personnelle et utilisé pour s'authentifier pour un service en ligne, permettant de compléter le mot de passe (facteur statique) des Utilisateurs avec un second facteur dynamique non-rejouable garantissant ainsi l'identité de son titulaire (ex : code SMS, certificat de signature, etc. ...). Les moyens de signature acceptés par l'Emetteur pour les besoins de fonctionnement de la Plateforme sont listés dans les présentes CGU.

Commenté [CJ1]: A confirmer si fait signature personne morale

Signature Electronique: désigne des données sous forme électronique, qui sont jointes ou associées logiquement à d'autres données sous forme électronique et que le signataire utilise pour signer. Cette association doit être faite à l'aide d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache. Dans le cadre des présentes CGU, la Signature Electronique proposée est une Signature Electronique (1) au format Pades, (2) accompagnée d'un horodatage proposant un niveau de garantie plus ou moins élevé selon le niveau de Signature retenu par l'Emetteur.

Par exemple, lorsque la Signature Electronique retenue par l'Emetteur est de niveau avancé, alors elle satisfait aux exigences suivantes :

- a) être liée au signataire de manière univoque ;
- b) permettre d'identifier le signataire ;
- c) avoir été créée à l'aide de données de création de signature électronique que le signataire peut, avec un niveau de confiance élevé, utiliser sous son contrôle exclusif; et
- d) être liée aux données associées à cette signature de telle sorte que toute modification ultérieure des données soit détectable (horodatage qualifié).

3. OBJET

Les présentes Conditions générales d'utilisation (CGU) ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'Emetteur, met gratuitement à la disposition de ses Utilisateur(s), du fait de la licence qui lui a été accordée par l'Editeur, une plateforme dématérialisée permettant la validation en ligne et la Signature Electronique de Documents appelée CERTIGNA SIGN (ci-après « la Plateforme »).

La Plateforme permet aux Utilisateurs de procéder à la Signature Electronique en ligne de Documents divers dans le cadre de leur relation avec l'Emetteur.

La Plateforme est ouverte à tout Utilisateur ayant préalablement :

- donné son consentement à l'utilisation de la voie électronique pour ses échanges avec l'Emetteur s'il est un Utilisateur personne physique (consentement recueilli par l'Emetteur en dehors de la Plateforme),
- fourni à l'Emetteur les informations nécessaires pour, d'une part, l'établissement du Document à signer et, d'autre part, pour pouvoir procéder à la Signature Electronique en ligne (adresse e-mail et numéro de téléphone mobile notamment),
- 3) été identifié en tant que Destinataire d'un ou plusieurs Documents sur la base des informations fournies par l'Utilisateur et des identifiants personnels qui lui ont été transmis par la Plateforme.

4. ENTREE EN VIGUEUR ET APPLICATION DES PRESENTES CGU

Tout accès et/ou utilisation de la Plateforme est conditionné par l'acceptation sans réserve et le respect par l'Utilisateur de l'ensemble des dispositions visées aux présentes CGU.

Dans le cas où l'Utilisateur ne souhaiterait pas accepter l'ensemble des CGU, il lui sera impossible d'accéder à / d'utiliser la Plateforme.

Le Client se réserve le droit de modifier les termes et conditions des présentes CGU. Le cas échéant, l'Utilisateur sera invité à accepter la nouvelle version des CGU.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation entrent donc en vigueur à compter de l'authentification du Destinataire sur la Plateforme par l'indication concomitante de son Identifiant et de son Mot de Passe sur la page d'accueil.

5. PROCESSUS DE SIGNATURE DES DOCUMENTS

Commenté [CJ2]: A confirmer avec Ludovic si d'autres modes de signature sont prévu

Il est rappelé que :

- le consentement du Destinataire personne physique à l'usage de la voie électronique pour la transmission des informations nécessaires à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat doit avoir été recueilli préalablement par l'Emetteur, conformément à l'article 1126 du Code Civil,
- et que toute mise en place d'un téléservice par une administration oblige celle-ci à rendre accessible les modalités d'utilisation de ce téléservice aux administrés, ces modalités s'imposant au public, conformément à l'article L.112-9 du Code des Relations entre le Public et les Administrations.

Les Intervenants déclinent donc toute responsabilité en cas de non-respect par l'Emetteur de son obligation ayant entraîné la réception non-consentie d'un Document par l'intermédiaire de la Plateforme, ou pour le défaut d'information par l'administration, ce que le Destinataire reconnaît et accente.

Le processus simplifié de fonctionnement de la Plateforme est le suivant :

- 1) E-mail d'activation: L'Utilisateur reçoit de la part de la Plateforme un e-mail l'informant qu'un Document est en attente de sa signature sur la Plateforme et contenant un lien hypertexte lui permettant d'accéder directement à son espace personnel sur la Plateforme (nommé TOKEN). S'il souhaite signer le Document en ligne, il se connecte à la Plateforme en cliquant sur ce lien.
- 2) Personnalisation du mot de passe : Ensuite, l'Utilisateur doit définir son mot de passe définitif en suivant les instructions affichées sur l'écran.
- 3) Acceptations préalables: Avant tout accès aux services de la Plateforme, après avoir choisi son nouveau mot de passe personnalisé, l'Utilisateur doit accepter (i) les présentes Conditions générales d'utilisation de la Plateforme (ii) et que ses Données à Caractère Personnel soient collectées et traitées par l'Emetteur ou par les Intervenants conformément aux modalités prévues dans les présentes Conditions générales d'utilisation.
- 4) **Document(s)**: L'Utilisateur peut visualiser son ou ses Document(s) et prendre connaissance de l'ensemble de leurs termes et conditions avant de procéder à leur signature.
- 5) Validation / Refus : Si l'Utilisateur accepte le(s) Document(s), il peut procéder à leur Signature Electronique en ligne.
 - Dans l'hypothèse où l'Utilisateur constate que les informations figurant dans le(s) Document(s) sont erronées, il doit contacter l'Emetteur pour en demander la correction.
- 6) Signature Electronique des Documents : Une fois le Document validé, l'Utilisateur va pouvoir Signer Electroniquement le Document.
- 7) E-mail de confirmation: Une fois les Documents signés par tous les utilisateurs du processus, l'Utilisateur reçoit un e-mail de confirmation contenant un lien hypertexte, l'invitation à se connecter à la Plateforme pour télécharger les Documents signés électroniquement.

Il est précisé que l'Espace Personnel de l'Utilisateur créé sur la Plateforme est disponible pendant la durée de l'étape de signature uniquement. Les Documents ne sont donc pas conservés sur la Plateforme pour le Destinataire au-delà. Il appartient donc au Destinataire qui souhaite en garder une trace, de télécharger le Document signé concerné immédiatement à l'issue de l'étape de signature.

L'Utilisateur reconnaît et accepte que les Documents signés électroniquement récupérés et conservés par lui hors de la Plateforme ne seront alors pas couverts par les présentes CGU ni par la Convention de preuve électronique définie aux présentes CGU et peuvent ainsi perdre, leur valeur probatoire sans que la responsabilité des Intervenants ou de l'Emetteur puisse être recherchée à ce titre.

Toutefois, à tout moment selon les modalités prévues par l'Emetteur, l'Utilisateur pourra demander à ce dernier :

- que lui soit communiqués un original ou une copie de tout ou partie uniquement des Documents signés électroniquement via la Plateforme et des Enveloppes de Preuve associées qui avaient transité à son attention à travers la Plateforme
- ou que lesdits originaux soient transférés au prestataire d'archivage de son choix.

6. PREREQUIS D'UTILISATION DE LA PLATEFORME

L'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions générales d'utilisation, qui pourront faire l'objet de modifications ultérieures, et s'engage à les respecter.

Afin de pouvoir accéder à la Plateforme, l'Utilisateur doit disposer d'un ordinateur, smartphone et/ou tablette, d'un accès à Internet et d'une adresse électronique, le cas échéant, afin de pouvoir signer électroniquement les Documents électroniques sur la Plateforme par l'utilisation d'un Code OTP par SMS ou par email.

L'Utilisateur s'engage à ce que les données qu'il saisit sur la Plateforme soient exactes et complètes. L'Utilisateur reconnaît disposer de la qualité nécessaire pour utiliser les services de la Plateforme et procéder à la signature des Documents en ligne.

Il est rappelé qu'en validant et signant le Document en ligne, l'Utilisateur entre dans une relation contractuelle avec l'Emetteur, conformément aux termes dudit Document.

7. RESPONSABILITES

De l'Utilisateur

L'Utilisateur reconnaît utiliser les services de la Plateforme sous sa seule responsabilité. Il ne devra pas utiliser la Plateforme et/ou les informations fournies par la Plateforme pour :

- usurper le nom, l'identité, les identifiants d'un ou plusieurs autres Utilisateurs ;
- manipuler, de quelque manière que ce soit, les Documents et plus généralement les informations fournies sur la Plateforme de manière à dissimuler la source et l'origine des informations transmises via la Plateforme;
- télécharger, afficher, transmettre par e-mail ou de quelque autre manière, des Contenus comportant des virus informatiques ou autrement entraver ou perturber le fonctionnement de la Plateforme.

L'Utilisateur s'engage à prendre toute mesure utile pour assurer la parfaite confidentialité et le secret des identifiants de connexion et selon le cas de son Moyen de Signature. Il est seul responsable de la conservation confidentielle de ses identifiants et de son Moyen de Signature.

L'Utilisateur doit informer immédiatement l'Emetteur ou l'Editeur de toute utilisation non autorisée de ses identifiants de connexion et/ou du Moyen de Signature, et plus généralement de toute atteinte à la sécurité dont il aurait eu connaissance.

A défaut, toute utilisation de la Plateforme effectuée avec les identifiants de connexion et/ou l'un des moyens de signature de l'Utilisateur sera présumée avoir été effectuée par ce dernier et sous sa seule responsabilité.

De même, l'Utilisateur veillera à se déconnecter explicitement à l'issue de chaque session.

- Responsabilité des Intervenants

Les Intervenants agissent sur la Plateforme en tant que simples intermédiaires techniques pour l'envoi et la réception des Documents.

Compte tenu des contraintes techniques inhérentes aux sites web, au réseau Internet et aux réseaux de téléphonie, la responsabilité des Intervenants ne pourra être engagée notamment du fait d'actes de tiers et notamment d'utilisateurs du réseau Internet qui contreviendraient aux dispositions des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Les Intervenants acheminent les Documents de l'Emetteur au Destinataire dans l'état où ils se trouvent. En réponse aux exigences normatives de signalement des modifications de données, il est précisé qu'en aucun cas, les Intervenants n'apportent de modifications aux Documents (de contenu, de format...), à l'exception du numéro unique de traçabilité attribué au Document dans la base de données de la Plateforme et apposé sur le Document concerné. En conséquence, l'Emetteur est seul responsable de la qualité, de la fréquence, du volume et du contenu des Documents reçus par les Destinataires par le biais de la Plateforme.

Les Intervenants se réservent par ailleurs, la possibilité de mettre en place des hyperliens sur la Plateforme, donnant accès à des pages web et des sites web édités ou gérés par des tiers. Pour autant, les Intervenants et l'Emetteur déclinent toute responsabilité quant au contenu des informations fournies sur ces sites auxquels le Destinataire pourrait accéder au titre de l'activation de ces hyperliens. En outre, les Intervenants ne sauraient être tenus responsables :

- des dommages qui pourraient éventuellement être subis à l'occasion d'une visite sur la Plateforme, par l'environnement technique de l'Utilisateur et notamment, ses ordinateurs, logiciels, équipements réseaux (modems, téléphones, etc. ...) et tout autre matériel utilisé pour accéder à ou utiliser le Service et/ou les informations.
- d'un quelconque préjudice causé par la mauvaise utilisation de la Plateforme par l'Utilisateur.
- de la fiabilité de la transmission des données, des temps d'accès, des éventuelles restrictions d'accès sur le réseau Internet ou les réseaux qui lui sont connectés.
- en cas d'interruption des réseaux d'accès à la Plateforme, d'indisponibilité totale ou partielle de la Plateforme résultant notamment de l'opérateur de télécommunications, en cas d'erreur de transmission ou de problèmes liés à la sécurité des transmissions, en cas de défaillances du matériel de réception ou de la ligne téléphonique de l'Utilisateur.
- de la véracité, de la licéité du contenu ou de la validité et de l'opportunité de l'envoi d'un document.

8. FORCE MAJEURE

Les responsabilités respectives de chaque Intervenant et de l'Emetteur ne pourront être engagées en cas de force majeure telle que définie par la jurisprudence des cours et tribunaux français, ou de faits indépendants de leur volonté.

Nonobstant les cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence des cours et tribunaux français, de convention expresse entre les Parties, sont considérés comme cas de force majeurs :

- les actes de terrorisme ;
- les guerres ;
- les grèves totales ou partielles et lock-out d'entreprises tierces impactant la prestation, les intempéries, épidémies, blocage des voies de circulation, des moyens de transports ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, dégât des eaux;
- les restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales ou réglementaires des formes de commercialisation;
- le blocage des télécommunications (réseaux téléphonique ou centre technique).

9. RETRAIT DU CONSENTEMENT AUX CGU

À tout moment, un Utilisateur peut retirer son accord aux CGU en se rendant dans son Espace Destinataire. L'Utilisateur reconnait avoir pris connaissance que s'il subsiste des Documents lui étant adressés et encore en instance de Signature ou de Cachet Electronique à la date de dénonciation des CGU préalablement approuvées, il ne pourra plus y accéder et devra se rapprocher de l'Emetteur pour les modalités de signature par un autre moyen.

Dans tous les cas, les Documents adressés à l'Utilisateur et non signés avant le retrait du consentement de l'Utilisateur seront soit réaffectés soit conservés jusqu'à la fin de la période déterminée par l'Emetteur. Au-delà de ce délai, les Documents seront purgés sous un délai de 40 jours.

La consultation sur la Plateforme de tout nouveau Document adressé à travers la Plateforme à un Destinataire ayant refusé ou dénoncé les présentes CGU sera à nouveau subordonnée à l'étape d'accord préalable de ces dernières par celui-ci.

Commenté [CJ3]: Donner une dimension internationale à cette phrase la solution va être vendu à travers l'Europe

Commenté [CJ4]: Pas prévu à ce jour sur Certigna Sign

Commenté [CJ5]: A confirmer avec Ludovic, plutôt 2 mois

Conformément aux dispositions légales, il est précisé qu'en aucun cas le refus ou la dénonciation des Conditions Générales d'Utilisation de la Plateforme ne pourra être reproché à l'Utilisateur.

10. SUSPENSION D'ACCES A LA PLATEFORME

À tout moment, l'accès et l'utilisation de la Plateforme pourront être suspendus, pour une durée limitée pour des raisons internes et/ou techniques, notamment pour permettre la maintenance des matériels et serveurs.

En cas d'opération de maintenance de la Plateforme, ou en cas d'incident d'exploitation, un message avertit l'Utilisateur de la non-disponibilité de la Plateforme. L'Utilisateur devra alors renouveler ultérieurement sa consultation.

11. RESILIATION

L'Emetteur peut résilier de plein droit, immédiatement, sans formalité, mise en demeure ni indemnité de quelque nature que ce soit, l'accès de l'Utilisateur à la Plateforme, en cas de violation des présentes Conditions Générales d'Utilisation ou de violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Cette résiliation n'exclut pas les autres formes d'action – notamment judiciaires – que pourrait exercer l'Emetteur ou un Intervenant à l'encontre de l'Utilisateur contrevenant pour faire valoir ses droits et/ou réparer son préjudice.

L'Emetteur ou toute personne ou entité désignée par lui, sera par ailleurs en droit de supprimer tout Contenu personnalisé et/ou rédactionnel qui violerait les présentes Conditions Générales d'Utilisation et plus généralement les lois et règlements en vigueur.

Cette résiliation ne remet pas en cause le caractère opposable des Documents signés électroniquement par l'Utilisateur antérieurement à la résiliation pour quelque cause que ce soit.

12. CONVENTION DE PREUVE

En acceptant les CGU et à travers la mise en œuvre des mécanismes de Signature Electronique décrits aux présentes, l'Utilisateur accepte sans réserve la force probante des Documents qu'il a signés électroniquement via la Plateforme devant les juridictions compétentes.

Selon l'article 1366 du Code Civil, « l'écrit électronique a la même force probante que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité ».

Pour qu'un Document créé et échangé par voie électronique soit tout aussi recevable que le document papier, il doit s'appuyer sur les différentes fonctions essentielles décrites ci-dessous :

- > Un service intégré de traçabilité d'événements (journaux d'évènements).
- L'obtention préalable de l'accord de l'Utilisateur sur les CGU et sur la présente Convention de preuve. D'un point de vue technique, cela passe par l'obligation pour l'Utilisateur de cocher la case d'acceptation des CGU sur la Plateforme.
- L'authentification de l'identité des signataires du Document électronique. D'un point de vue technique, cela passe par :
 - Une identification indiscutable de l'Emetteur sur la Plateforme par son propre Certificat de Signature;
 - La double identification de l'Utilisateur par le biais de l'envoi à celui-ci par deux canaux différents:
 - des identifiants envoyés par courrier électronique que ce dernier doit indiquer pour pouvoir avoir accès à la Plateforme,
 - et du Moyen de Signature personnel qu'il utilise pour pouvoir signer électroniquement

les Documents.

Il est ici rappelé que toute utilisation de la Plateforme effectuée avec les identifiants de connexion et/ou le Moyen de Signature de l'Utilisateur sera présumée avoir été effectuée par ce dernier, et sous sa seule responsabilité.

- L'établissement des Documents dans des conditions garantissant leur intégrité. D'un point de vue technique, cela passe par :
 - L'échange sécurisé des données entre la Plateforme via des protocoles ou des réseaux sécurisés (ex : CFT, HTTPS, FTPS, VPN ..) .
 - L'Horodatage: inscription ou définition automatique de l'heure et de la date associées à un évènement (ex: création, envoi, consultation etc....) sur les Documents ainsi que sur tous les éléments nécessaires à démontrer la valeur probatoire du processus (enveloppe de preuves).
- La conservation et la restitution fiable des Documents et de l'Enveloppe de Preuves.

En acceptant les présentes CGU et à travers la mise en œuvre des mécanismes de Signature Electronique décrits ci-dessus, l'Utilisateur accepte :

- a) que les éléments d'identification utilisés dans le cadre desdits mécanismes, à savoir la saisie qu'il aura faite de ses identifiants personnels et de son Moyen de Signature aient, entre les parties, valeur de justificatif de l'identité de l'Utilisateur et manifestent le consentement exprès de celui-ci à la signature des Documents;
- b) et accepte donc expressément et sans réserve la force probante des Documents qu'il a signés via la Plateforme, devant les juridictions compétentes, et plus précisément que chaque Document signé électroniquement sur la Plateforme :
 - · constitue l'original;
 - est parfaitement valable et opposable entre les parties ;
 - constitue une preuve par écrit au sens de l'article 1365 du Code civil,
 - et a la même valeur probante qu'un écrit sur support papier conformément à l'article 1366 du Code civil précité et pourra valablement lui être opposé.

En conséquence, les Documents signés électroniquement sur la Plateforme valent preuve de leurs contenus, du consentement de l'Utilisateurs des droits et obligations qui en découlent et de l'identité du signataire.

13. REGLES D'USAGE DE L'INTERNET

L'Utilisateur ayant procédé à la procédure d'inscription à la Plateforme, déclare accepter les caractéristiques et les limites du réseau Internet et, en particulier, il reconnaît :

- avoir connaissance des limites et contraintes propres à la nature du réseau Internet et, en particulier, de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer les données et informations;
- que malgré tous les moyens de sécurisation conformes à l'état actualisé des techniques en la matière mis en œuvre par les Intervenants, il est impossible de garantir une sécurité sans faille des échanges de données sur Internet, et notamment contre les détournements éventuels;
- que la communication par l'Utilisateur à des tiers de ses Identifiants, Mot de Passe, Codes OTP, Codes d'Authentification, et/ou MIE, et, d'une manière générale, de toute information jugée par l'Utilisateur comme confidentielle, se fait sous sa seule responsabilité et à ses risques et périls
- qu'il appartient à l'Utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données, Identifiants, Mot de Passe, Codes OTP, Codes d'Authentification, MIE, système informatique, matériels et/ou logiciels de la contamination par des virus, le cas échéant, sur le réseau Internet
- que les données et/ou informations circulant sur le réseau Internet peuvent être réglementées en termes d'usage ou être protégées par un droit de propriété;
- que des informations circulant sur le réseau Internet sont susceptibles d'enfreindre les dispositions

légales en vigueur.

14. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Rôles de l'Emetteur et de l'Editeur

L'Emetteur est le seul a avoir la qualité de responsable de traitement selon la répartition des finalités décrites ci-après.

En outre, lorsque l'Emetteur est Responsable de Traitement, au sens du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (« règlement général sur la protection des données » ou « RGPD »). Leurs obligations sont donc celles qui leur incombent selon leur rôle, conformément au RGPD.

Coordonnées des DPO (Data Protection Officer)

- **de l'Emetteur** : Adresse électronique : XXXX Adresse postale : XXXX

Bases légales - l'Emetteur est responsable de traitement :

- pour les traitements des données d'identification de l'Utilisateur et des données liées à la Signature Electronique: ces traitements sont nécessaires à l'exécution des mesures précontractuelles prises à votre demande et à la conclusion d'un contrat le cas échéant; ces données peuvent être conservées pour les besoins de preuve de l'existence du contrat conclu entre l'Utilisateur et l'Emetteur et de sa validité;
- pour les traitements des données liés aux obligations de l'Emetteur en tant qu'employeur le cas échéant lorsque les Utilisateurs sont ses futurs salariés : ces traitements résultent de ses obligations légales ;
- pour les traitements nécessaires à l'établissement des statistiques et des écritures comptables ainsi qu'à la gestion électronique des documents (GED) : ce traitement est basé sur l'intérêt légitime de l'Emetteur;

<u>Finalités</u> - <u>l'Emetteur</u> est responsable de traitement :

- établir les Documents,
- souscrire à des services ou acheter des produits de l'Emetteur le cas échéant,
- réaliser les opérations résultant de dispositions légales, de conventions collectives ou de stipulations contractuelles et qui incombent à l'Emetteur en sa qualité d'employeur lorsque les Utilisateurs sont de futurs salariés de l'Emetteur (notamment les déclarations à l'administration fiscale et aux organismes de protection sociale, de retraite et de prévoyance, le calcul des retenues déductibles ou indemnisables et des cotisations et versements donnant lieu à retenue à la source, la tenue des comptes individuels relatifs à l'intéressement et à la participation et des états relatifs à la situation du personnel, la gestion du dossier professionnel),
- réaliser tous traitements statistiques et fournir, le cas échéant, des écritures à la comptabilité,
- alimenter les applicatifs de gestion électronique des documents (GED) et, le cas échéant, la solution informatique de gestion de paie de l'Emetteur des données et Documents créés ou collectés via la Plateforme.

Collecte et catégories des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel de l'Utilisateur figurant sur les Documents (nom, prénom, adresse, etc.) ainsi que les données permettant de le contacter (adresse mail et numéro de téléphone) sont collectées auprès de l'Utilisateur par l'Emetteur.

L'Editeur collecte également des données personnelles de manière directe, lorsque l'Utilisateur saisit des informations sur la Plateforme et/ou de manière automatique quand l'Utilisateur navigue sur la Plateforme ou procède aux opérations de Signature Electronique des Documents en ligne.

En ce qui concerne les formulaires de saisie d'informations affichés sur la Plateforme, les Données à Caractère Personnel dont la communication est obligatoire pour la prise en compte de la demande sont identifiées par un astérisque « *Champs obligatoires ». Le défaut de communication d'une Donnée Personnelle identifiée comme obligatoire provoquera la non-validation du formulaire en question et la navigation ne pourra donc pas se poursuivre et le processus de Signature Electronique ne pourra pas aboutir.

Les catégories des Données Personnelles traitées pourront être les suivantes :

- Données d'identification de l'Utilisateur : nom*, prénom*, civilité*, adresse email*, numéro de téléphone portable*;
- Données de connexion : adresses IP, logs, etc. ;
- Données liées à la signature électronique et à la preuve électronique de celle-ci : les données d'identification de l'Utilisateur, date et heure de la signature, dates, heures et contenus des notifications envoyées à l'Utilisateur, code OTP, certificat électronique;

Cookies

Les Données à Caractère Personnel qui sont obtenues automatiquement à l'occasion de la connexion et votre navigation sur la Plateforme, notamment l'adresse IP du terminal, et/ou par l'intermédiaire de fichiers informatiques stockés sur le terminal, communément appelés « cookies », sont utilisées conformément aux modalités prévues dans la <u>« Politique de gestion de cookies »</u>.

Destinataires des données

Les Données à Caractère Personnel collectées sur la Plateforme sont réservées à l'usage de l'Emetteur et des Intervenants. Elles peuvent être transmises à des filiales de leurs groupe respectifs dans le respect des finalités recherchées.

Elles peuvent également être communiquées à nos prestataires ou fournisseurs qui interviennent dans la gestion de la Plateforme (Fournisseur du Dispositif de Signature Electronique notamment) ou à nos auditeurs et conseils.

Si le Document permet la souscription à un produit ou service tiers, vos données seront alors transmises à ce tiers. Par exemple si l'Emetteur propose la souscription à un produit d'assurance, vos données seront transmises à l'assureur et/ou au courtier d'assurance de l'Emetteur.

L'Emetteur et les Intervenants pourront être amenés à divulguer les Données Personnelles à des autorités compétentes dans le cadre des opérations visant à lutter contre toute activité pénalement répréhensible.

L'Utilisateur est également informé que ses données personnelles sont transmises, pour satisfaire aux obligations déclaratives de l'Emetteur, le cas échéant, selon la teneur des Documents, auprès des administrations compétentes. Par exemple, à l'embauche, l'Emetteur établit la déclaration préalable à l'embauche auprès de l'URSSAF du département de l'Utilisateur qui transmet les informations à sa Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

Durée de conservation

La durée de conservation des données personnelles n'excède pas celle prévue par les dispositions légales applicables. Les informations nécessaires à l'établissement des droits de l'Utilisateur, par exemple des droits à la retraite, peuvent être conservées sans limitation de durée.

Les informations contenues dans l'Enveloppe de Preuves concernant la Signature Electronique sont conservées pendant toute la durée de validité du Document augmentée de la durée de la prescription légale.

Les données de connexion (logs de session) sont conservées 30 jours maximum.

Commenté [CJ6]: A confirmer avec Manal et Ludovic

La durée de conservation des cookies n'excède pas treize mois.

Sort des Données à Caractère Personnel après le décès

Conformément à l'article 40-1 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée (Loi Informatique et Libertés), l'Utilisateur peut définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données personnelles après son décès. Ces directives peuvent être générales ou particulières.

L'Utilisateur peut transmettre à l'Emetteur et à l'Editeur ses directives particulières concernant ses Données Personnelles collectées sur la Plateforme en s'adressant aux contacts désignés à la rubrique « Coordonnées des DPO » des présentes CGU.

Ces directives peuvent désigner une personne chargée de leur exécution. A défaut de désignation ou, sauf directive contraire, en cas de décès, les héritiers de l'Utilisateur auront la qualité pour prendre connaissance de ses directives et demander leur mise en œuvre.

L'Utilisateur peut modifier ou révoquer ses directives à tout moment.

Exercice des droits

En fonction de la base légale sur laquelle repose le traitement des Données Personnelles de l'Utilisateur, ce dernier bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition (y compris le droit ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé) ou, le cas échéant, du retrait de son consentement à tout moment, ainsi que du droit à la limitation et la portabilité de ses données personnelles. Il peut exercer ses droits en s'adressant au DPO du responsable de traitement concerné (cf. la rubrique correspondante ci-dessus). La demande devra indiquer le nom et prénom de l'Utilisateur, son adresse e-mail ou postale et être signée. En cas de doute, le responsable de traitement concerné pourra demander la transmission d'une copie d'un justificatif d'identité en cours validité.

Si l'Utilisateur estime que ses droits n'ont pas été respectés, il peut adresser une réclamation en ligne ou par courrier postal à la CNIL.

L'Utilisateur bénéficie également d'un droit d'accès et de rectification de ses données auprès des différentes administrations dont il relève et auxquelles ses Données Personnelles auraient été communiquées conformément aux présentes CGU en leur adressant directement sa demande.

15. PROPRIETE INTELLECTUELLE

La Plateforme, ses contenus et sa charte graphique sont soumis à la législation française et internationale sur la propriété intellectuelle.

Toute reproduction ou représentation totale ou partielle des contenus de la Plateforme (hors Contenu lui appartenant) par l'Utilisateur par quelque procédé que ce soit et sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable de l'Emetteur est interdite et constituerait une contrefaçon. Les marques de l'Emetteur ou d'un Intervenant figurant sur la Plateforme sont protégées. Toute reproduction totale ou partielle de ces marques ou logos effectuée à partir des éléments de la Plateforme sans l'autorisation expresse et préalable respective de ces derniers est interdite, chacun donnant les autorisations uniquement relatives à ses propres marques, logos et/ou Contenus.

16. DIVERS

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation constituent l'entier et unique accord des Parties (Emetteur et Utilisateur) sur les dispositions qui en sont l'objet.

Les Parties reconnaissent et acceptent que le fait pour l'une d'elle de tolérer une situation, n'a pas pour effet d'accorder à l'autre Partie des droits acquis. Une telle tolérance ne peut être interprétée comme une renonciation pour faire valoir les droits en cause.

Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions Générales d'utilisation sont tenues pour nonvalides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

17. DROIT APPLICABLE / COMPETENCE

Les présentes Conditions générales d'utilisation sont régies par le droit français.

EN CAS DE LITIGE, ET APRÈS UNE TENTATIVE DE RECHERCHE D'UN ACCORD AMIABLE, COMPÉTENCE EXPRESSE EST ATTRIBUÉE AUX TRIBUNAUX DE PARIS, NONOBSTANT PLURALITÉ DE DÉFENDEURS OU APPEL EN GARANTIE, MÊME POUR LES PROCÉDURES D'URGENCE OU LES PROCÉDURES CONSERVATOIRES, EN RÉFÉRÉ OU PAR REQUÊTE.